



DE LA VALLÉE DU RICHELIEU

L'ÉCOCENTRE RÉGIONAL EST OUVERT CET HIVER!

Le nouvel Écocentre régional est mis à la disposition de tous les citoyens de la MRC de La Vallée-du-Richelieu qui souhaitent disposer des résidus refusés lors de la collecte des matières résiduelles, en permettant leur recyclage ou leur revalorisation. Pour profiter de ce service, une preuve de résidence est requise.

L'Écocentre régional est situé au

60, rue Fisher, dans le secteur industriel de Mont-Saint-Hilaire.

Pour connaître les heures d'ouverture, le nombre de voyages permis et les tarifs (si applicable), consultez le **mrcvr.ca/ecocentre**.

Prenez note que l'écocentre de Beloeil a cessé définitivement ses activités en décembre 2021.



ACTIVITÉS EXTÉRIEURES GRATUITES CET HIVER

La Ville vous invite à profiter de l'hiver avec une foule d'activités extérieures gratuites :

- Patinoires à bandes et aires de glace dans les différents parcs de la Ville;
- Ski de fond au Club de golf de Beloeil;
- Pente à glisser au parc du Petit-Rapide.

Pour connaître rapidement les lieux et les conditions des installations sportives hivernales, visitez **beloeil.ca/sports-hiver**.



STATIONNEMENT HIVERNAL: INSCRIVEZ-VOUS AUX ALERTES!

Rappel: le stationnement de nuit est permis pendant l'hiver sur le territoire de la Ville de Beloeil, à certaines conditions. C'est votre responsabilité d'être informé! Les frais pour le remorquage d'un véhicule stationné dans la rue lorsque l'interdiction est en vigueur s'élèvent à 337 \$. Si vous souhaitez laisser votre voiture dans la rue pour la nuit du 1^{er} décembre au 31 mars, entre 2 h et 7 h du matin, vous devez vous informer quotidiennement si l'interdiction de stationnement est levée.

Les citoyens peuvent s'informer de deux façons :

- » En s'abonnant aux alertes municipales à <u>beloeil.ca/alertes</u>, pour recevoir une notification par courriel ou par texto;
- » En appelant le jour même dès 18 h à la ligne info-déneigement: 450 464-8263.

VOLS DANS LES VÉHICULES : FAITES PREUVE DE PRUDENCE!

La Ville invite les citoyens à la vigilance et recommande de suivre ces quelques règles de prévention :



- Verrouillez les portières et le coffre arrière du véhicule;
- Si possible, stationnez votre véhicule dans un endroit bien éclairé et achalandé;
- Ne laissez jamais votre clé dans le contact si vous devez laisser votre véhicule sans surveillance;
- Ne laissez aucun objet de valeur visible dans le véhicule;
- Retirez tout élément pouvant indiquer qu'un appareil électronique se trouverait à l'intérieur (support de GPS, chargeur, adaptateur);
- Éteignez la fonction Bluetooth et Wi-Fi de vos appareils pour éviter que des voleurs captent leur signal.

Pour signaler un incident, n'hésitez pas à contacter la régie de police au 450 536-3333.



VOUS SORTEZ AVEC VOTRE CHIEN AU CLUB DE GOLF CET HIVER?

N'OUBLIEZ PAS SA LAISSE!

Lorsque vous êtes en compagnie de votre chien dans des lieux publics (rues, parcs, etc.), ou encore sur votre propre terrain qui n'est pas clôturé, celui-ci doit obligatoirement être tenu en laisse. Un parc canin permanent (rue Radisson) est mis à votre disposition si vous désirez le laisser courir librement.











La Ville offre près de 100 postes étudiants dans différents domaines tels que moniteur de camp de jour, aide-journalier aux travaux publics, préposé à la règlementation, préposé à l'écopatrouille, et autres. N'attendez pas et postulez dès maintenant afin de travailler dans un environnement enrichissant à des conditions très avantageuses.

Pour plus d'informations ou pour postuler, visitez <u>beloeil.ca/jobdereve</u>.

BESOIN DE PRENDRE LE BUS?

EXO À LA DEMANDE, UNIQUE AU QUÉBEC!

Exo à la demande offre aux clients de Belœil et McMasterville des trajets plus flexibles et rapides ainsi que des heures de service plus étendues. Exo améliore également sa couverture du territoire en ajoutant des arrêts virtuels dans certaines zones qui n'étaient pas desservies.

Consultez le exo.quebec/alademande pour les détails.

UN ÉCLAIRAGE **RESPONSABLE ET**

La Ville de Beloeil modernise son parc de luminaires de rues vers la technologie aux diodes électroluminescentes (DEL). La conversion des 1747 luminaires sera complétée dès cet hiver. Grâce à cette initiative, la Ville réalisera des économies annuelles d'énergie et d'entretien cumulées prévues de l'ordre de 127 000 \$.

Visitez <u>lumieresurlequebec.ca</u> pour plus de détails.

COLLECTES: RAPPEL DES BONNES PRATIQUES POUR LA DISPOSITION DES BACS

Afin d'assurer un déneigement et un nettoyage adéquat des rues et trottoirs, les bacs des diverses collectes doivent toujours être disposés dans votre entrée, et non dans la rue ou sur les trottoirs, lors des journées de collecte. Merci de votre collaboration!



CALENDRIER 2022 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la Ville de Beloeil se réunit chaque mois pour tenir une séance ordinaire. Les séances se déroulent au centre des loisirs (240, rue Hertel), avec une diffusion en direct sur la chaîne YouTube et la page Facebook de la Ville, de même que sur la plateforme beloeil.wdplus-neo.com.

Dates des séances du conseil en 2022 :

• 24 janvier • 28 février

28 mars

• 25 avril

- 24 mai
- 27 juin
- 11 juillet 22 août
- 26 septembre
- 24 octobre
- 28 novembre
- 12 décembre

MODALITÉS DE PAIEMENT **DES TAXES MUNICIPALES**

Les taxes municipales sont payables en 4 versements (23 février, 13 avril, 15 juin et 14 septembre 2022), selon les modalités suivantes :

- Par Internet via le site de votre institution financière;
- · Débit préautorisé (formulaire via beloeil.ca/formulaires);
- Chèques postdatés (par la poste ou dans la boite sécurisée à l'extérieur de l'hôtel de ville);
- Dans certaines institutions financières et/ou certains quichets automatiques.

AVIS PUBLICS: COMMENT LES CONSULTER?

Saviez-vous que l'ensemble des avis publics sont accessibles durant une année complète sur notre site Internet beloeil.ca/avis-publics? Facilement accessibles, les avis peuvent être consultés à l'écran en version mobile, ou alors en version imprimable, au besoin. De plus, un lien vers la page des avis publics est disponible dans notre infolettre hebdomadaire chaque jeudi. Abonnez-vous gratuitement pour ne rien manquer:





CONFÉRENCE GRATUITE À NE PAS MANQUER!

GASPILLAGE ALIMENTAIRE: À VOS FRIGOS

Dans le cadre de cette conférence dynamique, une experte en gaspillage de Jour de la Terre explique les enjeux entourant le gaspillage alimentaire et partage des trucs et astuces à mettre en pratique à la maison et au bureau.

• Date: 26 janvier à 19h

• Où: lien zoom à recevoir après l'inscription

Les places sont limitées: réservez au

beloeil.ca/gaspillage.